

LE PRÉSIDENT DE LIMOGES MÉTROPOLE

MU le règlement n°2023/2633 de la commission du 23 décembre 2023 relatif à l'application des articles 127 et 128 du traité sur le fonctionnement de l'Union européenne aux aides de secours.

MU le Code général des collectivités territoriales et notamment les articles L3213-2 et L3213-3.

MU la délibération n°13 du 17 avril 2020 portant sur l'attribution du dispositif d'aide à la transformation numérique des entreprises.

MU la convention relative à la mise en œuvre du BROSSE concernant le dispositif d'aide à la transformation numérique.

MU la demande d'aide à la transformation numérique déposée par l'entreprise ECOMDATA le 20 juin 2025.

MU l'avis simple de la commission rendu en date du 27 décembre 2025.

CONSIDÉRANT que la société justifie à travers ce projet, le souhait d'effectuer la refonte du site avec l'adoption d'un modèle de commerce dédié aux professionnels, qui permettra de visualiser le catalogue numérique et de gérer les achats des clients.

CONSIDÉRANT que l'aide financière est calculée à hauteur de 50 % des dépenses HT éligibles réelles, cette somme ne pouvant être supérieure à 50 000 € HT.

CONSIDÉRANT que le montant total des dépenses HT réelles est de 11 000 €, en application du règlement, les modalités de calcul sont les suivantes : 50 000/50 % = 10 000 €.

D É C I S I O N

Attribuer à l'entreprise ECOMDATA, dont le siège est situé au 2 rue des Filles Dorel - 86000 Limoges, une aide financière d'un montant maximal de 10 000 €.

De signer la convention de financement précisant les modalités de versement, à intervenir avec l'entreprise ECOMDATA, ainsi que tout document devant intervenir dans ce cadre.

D'imputer les dépenses sur les lignes prévues au budget principal de Limoges Métropole.

Fait à Limoges, le 24 DÉC 2025

Le Président de Limoges Métropole,


Guillaume GAZEN

Document communiqué en vertu de la loi n° 2016-919 du 7 juin 2016 sur l'accès à l'information.
Tout ou partie de ce document est communiqué en vertu d'une notification écrite de l'information.

DÉCISION

Décision de versement d'une aide à la transformation numérique à l'entreprise ECOMDATA

1 DOCUMENT - Publié le 29 Décembre 2025



27737.pdf
(.pdf, 131,3 Ko)



TÉLÉCHARGER